

BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE CONCERNANT LE COTEAU DE LA MAIRIE PHASE 2 DU 15.03.2022 AU 13.04.2022

	Date de l'observation	Support	THEMATIQUE	Observations et propositions	Synthèse des observations et propositions	Observation du responsable du projet
1	21/03/2022	Registre	-	Je regrette que nous n'ayons pas de détails sur le projet d'aménagement de l'école qui a été rasée. Ancienne élève de cette école.	Projet du Cœur de Vills 1bis non renseigné	Le projet d'aménagement de l'école concerne un projet communal : le Cœur de Ville 1bis. La présente concertation porte sur l'aménagement de la voirie, relevant de la compétence métropolitaine.
2	22/03/2022	Registre	-	Très beau projet d'aménagement.	-	Cette observation n'amène pas de commentaire
3	25/03/2022	Registre	Stationnement	Bel aménagement mais pourquoi des places de parking si étroites ??	Taille des places de parking	Les places de stationnement ne sont pas étroites, elles répondent aux recommandations habituelles.

NB

Mail du 11/03/2022 (avant le début de la concertation)	Mail	Stationnement	<p>L'esthétique du projet est tout à fait séduisante et j'y adhère pleinement. Je note cependant une diminution du nombre de places de parking. Elle est présentée comme modeste (171 places contre 179) mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les places disponibles deviennent plus éloignées des services de mairie ; - le nouvel escalier depuis le nouveau parking du bas n'est praticable que par des personnes jeunes, voire "sportives" ...; - il y aurait besoin au contraire de nombreux parkings supplémentaires dans le secteur : les stationnements sont notoirement insuffisants lors des manifestations importantes dans le parc (Nature au Coeur par exemple), et même plus couramment les week-end de beau temps pour les promeneurs du parc, ou pour visiter les expositions du pavillon Charles X ; j'ai déjà personnellement dû renoncer à des visites faute de pouvoir s'arrêter ... <p>A la différence de nombreuses communes, il serait bien que la municipalité de Saint-Cyr ne tombent pas dans les excès des dogmes politiques anti-voiture. A quoi sert de construire de jolis sites si on ne peut y accéder ? Merci pour votre attention.</p>	Diminution du nombre de places de parking, plus éloignées des services Nouvel escalier non accessible par tous	<p>L'équilibre global des places est conservé, en offrant de nouvelles facilités pour l'église. Le manque de places de stationnement est exceptionnelle lors de manifestations, en particulier concomitantes, pour lesquelles des solutions alternatives peuvent être proposées.</p> <p>Néanmoins, le constat en phase diagnostic est un sur-usage des stationnements de l'Esplanade des Droits de l'enfants, et des places libres sur les autres parkings dit de l' "ex-CFA" ou de "la Grenadière".</p> <p>Aussi, la volonté de la collectivité n'est pas d'aménager des parkings qui resteraient vides la plupart du temps, mais de favoriser des espaces de vie partagés par tous.</p>
--	------	---------------	--	---	---